

Pendant ce temps, le MITI a continué à apporter son aide aux études sur le CANDU réalisées par l'EPDC en lui offrant des fonds du gouvernement. Ces études complètes du CANDU ont commencé au début de 1982. Elles dureront environ deux ans et on s'attend à ce qu'elles coûtent environ 10 millions de dollars. Il est permis d'espérer que ces études auront pour conclusion la création d'une banque de données qui est l'un parmi d'autres des éléments nécessaires pour qu'une décision finale positive soit prise sur le CANDU dans un avenir relativement proche.

Le premier ministre, les ministres et les responsables du gouvernement canadien ont saisi toutes les possibilités qui s'offraient à eux de mettre l'accent sur l'importance que le Canada attache à l'apparition du réacteur CANDU au Japon, y compris lors de la visite du premier ministre Ohira au Canada en 1980 et de celle du ministre Susuki en 1981.

Autres considérations

Au début de 1983, le programme de coopération entre l'EPDC et Énergie atomique du Canada pour l'étude technique complète sera à peu près terminé. Il est difficile en ce moment de prévoir avec certitude si les autorités japonaises pourront alors prendre une décision positive en ce qui concerne l'introduction de CANDU au Japon. Il n'y a pas encore de consensus dans ce pays et la recommandation de la JAEC d'août 1979, contre l'introduction du CANDU, s'oppose encore fortement à une décision favorable. Cependant, la recommandation de cet organisme laissant la porte ouverte pour un autre examen du dossier, on peut espérer qu'il réétudiera le cas du CANDU quand on sera arrivé à un consensus. Quant au plan de commercialisation pour l'exportation, le succès ou l'échec des tentatives canadiennes au Japon dépendront de nombreuses variables dont des considérations de politique nationale, les relations commerciales, la structure industrielle, ainsi que des questions commerciales et techniques.

D'un point de vue de politique nationale et de relations commerciales, il sera nécessaire de rappeler aux autorités japonaises la grande importance que le Canada attache à l'introduction du CANDU au Japon dans le cadre de l'ensemble des relations bilatérales. Cela revêt une importance toute particulière pour les relations énergétiques entre les deux pays, surtout si on prend en compte le désir du Canada de vendre des produits de technologie de pointe au Japon pour avoir davantage de produits finis dans ces exportations.